

COMPTE RENDU du Conseil Municipal du lundi 09 Février 2026

Présentes mesdames :

Fabienne DIGNIEL, Bernadette MATTIUSSI

Présents messieurs :

Patrick CORNEFERT, Daniel MARCHAND, Denis PARMENTIER, Vincent STOLL, Franck USSEL

Absents(es) excusé(es)

Marine CADIOT

Angélique GRANDJEAN donne pouvoir à madame Fabienne DIGNIEL

Christophe GOEURY donne pouvoir à monsieur Daniel MARCHAND

Christian KAUFFMAN donne pouvoir à monsieur Denis PARMENTIER

Secrétaire de séance : madame Fabienne DIGNIEL

Ouverture de séance : 19h35

Ordre du jour :

Délibération n°001/2026 – Demande de subvention dispositif Sylv'acctes

Questions diverses

Travaux voirie



- repas des aînés - Déneigement - PLUI

-
- ✓ **Délibération n°001/2026 – Demande de subvention « dispositif SYLV'ACCTES » pour accompagnement travaux forestier.**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil le programme de travaux sylvicoles 2026 proposé par l'ONF. Programme consistant à améliorer et diversifier les peuplements à dominante de chêne pour les parcelles 31, 32 et 14. Pour ce faire, il est proposé au conseil municipal de solliciter une aide de 2985€ soit 50% du montant des travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à déposer le dossier de demande d'aide, donne toutes délégations utiles pour la mise en œuvre du dossier et autorise le maire à signer les actes afférents à ce dossier.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

Questions diverses



▪ **INFORMATION AUX HABITANTS – TRAVAUX DE VOIRIE**

La commune informe les riverains que des travaux de voirie seront réalisés **rue de LEBEUVILLE et rue de VILLERS** à compter du **lundi 16 février 2026**, pour une durée prévisionnelle de **10 jours (hors intempéries)**.

Organisation de la circulation

Pendant toute la durée du chantier, la circulation sur la traversée du village sera **régulée par alternat**.

Nature des travaux

Les travaux comprendront :

- Le **rabotage de la chaussée existante**,
- La **remise à niveau des tampons de voirie et des bouches à clés**,
- L'application d'un **enduit d'accroche** sur la couche de fondation après rabotage,
- La **mise en œuvre des enrobés**, programmée les **24 et 25 février 2026**.

Afin de garantir une qualité optimale pour la pose des enrobés, il est indispensable que l'enduit d'accroche reste le plus propre possible.

Stationnement des véhicules

Pendant les travaux, **aucun véhicule ne devra être stationné à cheval sur les caniveaux**, ces espaces étant nécessaires au passage des chenilles de la raboteuse.

Les personnes ne disposant pas d'un espace suffisant sur les usoirs communaux pourront stationner :

- **Pour la rue de LEBEUVILLE** : sur la **place du GUEOIR** ;
- **Pour la rue de VILLERS** : sur le **pourtour de l'église**.

Nous remercions les riverains pour leur compréhension et leur coopération durant la durée du chantier.

▪ **Repas des aînés**

Le traditionnel repas rassemblant les aînés des sept communes partenaires aura lieu le dimanche 19 avril 2026 à 12h00, à la salle polyvalente de BRALEVILLE.

▪ **Déneigement**

Face au nombre limité de déneigeurs disponibles 11 pour 55 communes, aux difficultés croissantes pour mobiliser des agriculteurs autrefois partenaires essentiels et au coût important pour le territoire 70 000 € l'an dernier pour un nombre de jours de neige limité, l'organisation du déneigement dans le Saintois est actuellement en réflexion pour l'hiver prochain.

Les routes départementales continueront d'être entretenues par les services du Département. En revanche, l'intervention sur les routes communales pourrait évoluer.

Dans ce contexte, chacun est invité à anticiper les conditions hivernales en équipant son véhicule de matériel adapté « pneus hiver », afin de garantir sa sécurité et celle des autres usagers.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des décisions qui seront prises.

Un article détaillé est paru dans *L'Est Républicain* du 6 février 2026. Il est consultable sur le site de la commune (« mairievaudeville e-monsite ») ainsi qu'au panneau d'affichage de la mairie.

▪ **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

Nous vous informons que le **rapport et les conclusions** de l'enquête publique est désormais rendus publics.

Ils sont disponibles en téléchargement :



- sur le site de la **Communauté de communes du Pays du Saintois** via le lien suivant :
<https://www.ccpaysdusaintois.fr/fr/le-plan-local-d-urbanisme-intercommunal-plui.html>
- ainsi que sur le site **hébergeur d'enquête publique**, via le lien suivant :
<https://www.registredemat.fr/pluietpda-ccps/rapport>

Levée de séance 20h20.



